



La 108<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail (CIT), du 10 au 21 juin 2019 à Genève, entre dans le cadre de la célébration du Centenaire de l'Organisation internationale du Travail (OIT) dont le thème est : ***Faire progresser la justice sociale, promouvoir le travail décent.***

Rappels.

Le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'OIT, célébré cette année, est une opportunité idéale pour revenir sur les nombreux événements décisifs qui ont jalonné l'histoire de l'Organisation. L'OIT a joué un rôle aux principaux carrefours de l'histoire récente – la Grande dépression, la décolonisation, la création de Solidarność en Pologne, la victoire sur l'apartheid en Afrique du Sud – et aujourd'hui dans l'instauration d'un cadre éthique et productif pour une mondialisation équitable. L'OIT fut créée en 1919, directement en relation avec la Première Guerre mondiale.

Le processus a abouti à une organisation tripartite, la seule de son genre, rassemblant des représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs dans ses organes exécutifs.

A l'origine de la création de l'OIT se trouvent des considérations d'ordre sécuritaire, humanitaire, politique et économique. Les fondateurs de l'OIT ont mesuré l'importance de la justice sociale pour assurer la paix alors que les travailleurs étaient exploités dans les nations industrielles de l'époque. Avec la prise de conscience de l'interdépendance économique du monde est apparue la nécessité de coopérer pour offrir des conditions de travail similaires aux travailleurs des pays en concurrence pour les mêmes marchés.



Les membres de la Commission de la législation internationale du travail à la Conférence de paix de Paris. Samedi

